



FICHE TECHNIQUE

KEIM INDULASTIC-P

1. DESCRIPTION

Mortier-colle et produit imperméabilisant.

2. DESTINATION

Destiné à l'encollage de panneaux isolants périphériques et d'isolants en parties enterrées. Protection minérale contre l'humidité, pouvant être peinte.

3. PROPRIETES

- Résistant aux alcalis, au gel et à l'eau.

Caractéristiques techniques

- Base du liant : dispersion de résine synthétique / ciment
- Densité : environ 1,1 sans l'ajout de ciment
- Epaisseur d'air équivalente pour la diffusion de vapeur d'eau : $S_d = 2,7$ m (pour un revêtement de 2 mm) selon la norme NF EN ISO 7783-2
- Reprise d'eau par absorption capillaire : $W \sim 0,02$ kg ($m^2 h^{1/2}$), ce qui correspond à la perméabilité à l'eau liquide la plus faible W3 selon la norme NF EN 1062-3

Teinte

Gris ciment (après mélange)

4. APPLICATION DU PRODUIT

Préparation du support

Les supports seront conformes aux prescriptions des DTU 20.1 Maçonnerie et DTU 26.1 Mortiers et enduits. Les supports bitumineux doivent être ventilés. Ils doivent être bien adhérents, solides, propres, secs, dépoussiérés et non gras. La compatibilité du mortier-colle sur un revêtement existant doit faire l'objet d'une vérification préalable. Non applicable sur membranes d'étanchéité bitumineuses auto-adhésives à froid.

Mélange

Effectuer un mélange comprenant 50%*m* de KEIM Indulastic-P et 50%*m* de Ciment Portland CEM I 32,5 avec un malaxeur électrique jusqu'à obtention d'un mélange de consistance homogène et sans grumeau. Pour une utilisation d'imperméabilisation, ajouter à ce mélange max. 10 %*m* d'eau au moment de l'application. Laisser reposer et attendre 2 à 3 heures avant d'utiliser le mélange.

Mise en œuvre

En tant que colle au niveau des parties enterrées : Appliquer 6 plots de Indulastic-P mélangé avec du ciment sur les panneaux servant à isoler le radier.

En tant que colle en partie basse :

Encoller KEIM Indulastic-P mélangé avec du ciment, les plaques d'isolants périphérique par plots et boudins périphériques. Encoller minimum 50% de la surface des plaques.

En tant que produit imperméabilisant :

Appliquer comme une barbotine d'étanchéité, le mélange KEIM Indulastic-P / ciment dilué avec 10%*m* max. d'eau, avec un pinceau ou une brosse et ce, en une ou deux couches. Les surfaces en contact avec le sol sont ainsi protégées de l'humidité. En parties souterraines, KEIM Indulastic-P aura pour fonction d'assurer la continuité de l'étanchéité de la construction. Au-dessus du niveau du sol, Indulastic P sera appliqué en bande de 50 mm de largeur sur l'enduit de finition. KEIM Indulastic-P est recouvrable par les peintures de finition des systèmes KEIM Soldalan et KEIM Granital. La protection contre l'humidité doit empêcher les remontées d'humidité capillaires dans les différentes couches constitutives de l'enduit. Au niveau des parties enterrées, une nappe à excroissance de protection pour parois enterrées sera positionnée pour éviter toute dégradation. Pour garantir un niveau d'étanchéité supplémentaire lors de l'ajout ultérieur d'un appui de fenêtre (bavette), il est nécessaire de procéder au minimum à deux applications du mélange KEIM Indulastic-P / ciment dilué avec 10%*m* max. d'eau en deux passes ou de ragréer.

Temps de séchage

Minimum 3 jours en fonction de la température et de l'humidité relative.

Conditions climatiques

Pour l'application et le séchage, la température ambiante et du subjectile doivent être supérieures à 5°C. Ne pas appliquer en plein soleil, sur support surchauffé et par vent fort. Protéger la façade de la pluie et d'un séchage trop rapide.

Consommation

Pour une utilisation de mortier-colle : env. 4 kg/m² de mélange.

Pour une utilisation de protection contre l'humidité : au moins 1,0 kg/m² de mélange.



Nettoyage du matériel

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

Conseils :

Ne pas rebattre le mortier durci, ni le mélanger avec du mortier frais. Indulastic-P ne doit être ni dilué avec de l'eau, ni ajouté à un mélange frais : Indulastic-P + CEM I.

5. CONDITIONNEMENT

Seau de 18 kg.

6. CONSERVATION

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais, sec et protégé du gel et du soleil.

7. DESTRUCTION

Code CED: 08 01 12

Ne recycler que les emballages vides.

8. CONSIGNES DE SECURITE

Giscode : BSW20

Protéger les surfaces qui ne sont pas à traiter comme les vitrages, les menuiseries, la céramique et la pierre entre autres, par des moyens adaptés. Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. Tenir hors de portée des enfants.

Consulter la fiche de sécurité du produit.

En cas de doute sur la surface et/ou l'application, consulter notre conseiller. Les conseils et méthodes de travail que nous fournissons tiennent compte des derniers développements de nos produits. Nous garantissons la qualité de nos produits, mais déclinons toute responsabilité concernant leur application. Nous fournissons uniquement selon nos conditions générales de vente (CGV).



KEIM BELGIUM
P.O Box 1062 / 1300 BB Almere
+31 36 5320 620
www.keim.com / www.keimexclusief.be
vente@keimpeintures.be